

A.V. Simulation

Société par Actions Simplifiée au capital de 7.403.400 euros

Siège social : 7, avenue Albert Durand – 31700 BLAGNAC

829 122 506 RCS TOULOUSE

(la « **Société** »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 FEVRIER 2023

L'an deux mille vingt-trois et le sept février à 15 heures 30, le Conseil d'Administration de la Société s'est réuni, par visio-conférence, sur convocation effectuée par le Président dans les conditions prévues par les Statuts de la Société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Point sur l'activité et la situation commerciale de la Société ;
- Proposition d'arrêté des comptes 2022 ;
- Confirmation de la nomination du nouveau Directeur Général et de sa rémunération ;
- Approbation des procès-verbaux des conseils d'administration du 30 août 2022 et du 15 novembre 2022 ;
- Questions diverses.

Sont présents ou représentés :

- SOGECLAIR SA, représentée par Monsieur Olivier PEDRON, Membre du Conseil d'Administration,
- Monsieur Philippe ROBARDEY, Membre du Conseil d'Administration,
- Madame Elise LEGENDRE, Membre du Conseil d'Administration, représenté par Monsieur Philippe ROBARDEY,
- OKTAL SAS, représentée par Monsieur Olivier PEDRON, Membre du Conseil d'Administration,
- Monsieur Sylvain CROSNIER, Membre du Conseil d'Administration,
- UTAC Holding SAS, représentée par Monsieur François-Sylvain CROSNIER, Membre du Conseil d'Administration,
- Monsieur Laurent BENOIT, Membre du Conseil d'Administration,
- Monsieur Christophe GARSUAULT, Membre du Conseil d'Administration,
- Monsieur Olivier COLMARD, Membre du Conseil d'Administration,
- Monsieur Philippe LAUFER, Membre du Conseil d'Administration.

Assistent également à la réunion :

- Monsieur Emmanuel CHEVRIER, Directeur Général de la Société.

Monsieur Olivier PEDRON, représentant de la société SOGECLAIR, préside la séance (le « **Président** ») ; il constate que (i) au moins un Membre du Conseil d'Administration représentant RENAULT est présent ou représenté, (ii) le Membre du Conseil représentant 3DSI est présent ou représenté, et qu'en conséquence, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

Puis le Président rappelle que le Conseil d'Administration est appelé à délibérer sur les questions figurant à l'ordre du jour.

[...]

Nomination du nouveau Directeur Général

Le Président indique que suite au Conseil d'administration du 19 janvier 2023 durant lequel les 3 candidats au poste de Directeur Général présélectionnés se sont entretenus avec les Administrateurs, il a été convenu de poursuivre le processus de recrutement en organisant des rencontres individuelles entre les candidats et les administrateurs afin de permettre au conseil de trancher.

A l'issue de ce processus, il est proposé au Conseil de désigner François DEUDON en tant que Directeur Général de la Société pour une durée de trois ans à compter du 9 mai 2023 en remplacement d'Emmanuel CHEVRIER, démissionnaire.

Après en avoir délibéré, il est passé au vote de la résolution suivante :

TROISIEME RESOLUTION : NOMINATION DU NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL

Le Conseil d'Administration décide en remplacement d'Emmanuel CHEVRIER, Directeur Général démissionnaire à effet du 10 mars 2023, de :

- nommer François DEUDON en qualité de Directeur Général de la Société pour une durée de 3 ans à compter du 9 mai 2023 ;
- [...]

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme par le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by a horizontal stroke and a vertical stroke, all enclosed within a large, loopy oval shape.